

ECHO DE MONTPEYROUX



BULLETIN MUNICIPAL N° 152

NOVEMBRE 2022

COMMUNE DE MONTPEYROUX

MAIRIE : 10, Avenue du Rosaire

TEL : 04.67.96.61.07

EMAIL : contact@montpeyroux34.com

SITE INTERNET : www.montpeyroux34.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 04.67.44.11.38

MEDIATHEQUE : 04.67.44.29.15

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE :	P 3
CONSEIL MUNICIPAL :	P 4 à 9
GRAPPES D'HISTOIRE :	P 10 à 11
INFOS COMMUNE :	P 12 à 21
MEDIATHEQUE :	P 22 à 23
ASSOCIATIONS :	P 24 à 31
MOANGI :	P 32



FELICITATIONS



REGRETS

Mme BOUVIER Anne-Marie
Mr DELMAS Jacques



TENAGLIA Graziella et BOUKHENCHOUC Bouzid

CUGNENC Lucile et VEGA Leonardo

VUILLERMET Gaëlle et BOUDJADA Riad

HOLTOM Alice et ARRUTI AMILIBIA Ane

LOMBA Ines et VALLAT Vincent

BIENVENUE à



JEAN de Marie-Astrid WARNIER DE WAILLY et Mathieu DEBILLIERS
LEONIE de Julie MARTIN et Marc SAMAIN



Bonne Année

EDITORIAL



Après les vendanges plutôt sous le signe de la qualité et une rentrée scolaire qui s'est bien passée, la vie continue sur Montpeyroux.

« Les régallades », animation viticole organisée par le Cru de Montpeyroux, se sont déroulées dans L'Eglise du Barry avec bon nombre de journalistes professionnels du vin et amateurs de vin ; tout ce beau monde a magnifié les vins de Montpeyroux.

Les travaux de l'avenue du Rosaire ont débuté le 10 octobre pour se terminer fin Janvier.

Outre le fait d'embellir et sécuriser l'axe de l'avenue du Rosaire, cet espace sera doté d'un nouveau WC public ainsi que d'un parking réorganisé au parking du couvent.

Le nouveau quartier de la Dysse a certes fait couler beaucoup d'encre, les opposants mettent en avant un envahissement, un non-respect de l'environnement et un manque d'eau.

Tous ces éléments sont traités avec la plus grande précaution, les services de l'Etat veillent à ce respect et nous serons accompagnés en ce sens par la Sous-Préfecture.

Jamais dans l'histoire de l'urbanisme à Montpeyroux, nous n'aurons pris autant de précautions pour faire en sorte que ce nouveau quartier s'intègre au mieux avec le reste du village tant sur le plan urbanistique, qu'architectural, paysager, social, de circulation, de parking, de traitement des eaux pluviales, mais aussi budgétaire, tout sera pris en compte. Montpeyroux étant le résultat d'une constitution de quartiers construits à travers le temps, la Meillade, la Dysse, le Barry, les Mazes, St Etienne, le quartier des Près de la Dysse fera suite à ces dossiers.

Depuis que je suis élu tous les projets qui ont été élaborés, ont été marqués par le sceau de la qualité : la Place du village, la nouvelle mairie, les écoles, la rue du Plô, l'Eglise du Barry, le pont du Barry, la fontaine des bains, ... tous ces aménagements en témoignent.

J'ai conscience que tout changement apporte certaines craintes mais lorsque celui-ci fait l'objet d'études depuis près de deux ans et lorsque il est contrôlé et suivi par des services de l'Etat et de bureaux d'études, cela garanti une réalisation de qualité ; néanmoins je reste à l'écoute de tous et toutes.

J'entends les remarques des uns et des autres. Toutefois, la question posée est : est-ce que nous avons besoin de continuer à évoluer ?

La réponse est : Oui, c'est ce qu'a fait Montpeyroux depuis 1995 et c'est ce qui a doté Montpeyroux de cette vitalité, de cet état d'esprit qui nous différencie des autres villages. Montpeyroux a une véritable vie associative et une vraie vie commerçante avec de réelles animations, c'est ce que nous voulons maintenir. Le nouveau quartier ne nous submergera pas, cela se fera progressivement, sur les dix ans à venir. Au final cela sera un véritable quartier où tout aura été pensé en amont. De plus aucune incidence financière pour la commune, bien au contraire cela sera un quartier clé en main à la différence de tout ce qui a été fait jusqu'à présent où nous avons dû apporter notre contribution.

Pour finir, je dirai simplement « n'ayez pas peur ».

La fin d'année va arriver très vite, j'espère que ce moment de l'année sera l'occasion de moments

festifs heureux où le bonheur, la santé seront au rendez-vous.

LE MAIRE CLAUDE CARCELLER



LISTE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11 aout à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Claude GOUJON, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Christophe BOYER, Félix von LUSCHKA-SELHEIM, Laure DESVARD, Ludovic GAHLAC, Françoise PUGINIER-LUSCHKA, Virginie GUSTAVE.

Etaient excusés : Pauline LAINE-CURTAN, Jim CARTIER, Marie-Claire FRYDER

Ont donné procuration : Jim CARTIER à Laure DESVARD

Pauline LAINE-CURTAN à Jeanine NONROY

Marie-Claire FRYDER à Virginie GUSTAVE

Date de la convocation : 12/05/2022

Secrétaire de séance : Catherine GIL

Approbation du procès verbal du 19 mai 2022 : à la majorité avec deux abstentions.

Objet : Consultation pour avis des électeurs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le 16 juillet 2022 une demande de « consultation pour avis des électeurs » portant sur la question « Etes-vous favorable à la création de la Z.A.C « les Prè de la Dysse » formulée par le collectif « Montpeyroux sans ZAC » sur le fondement des articles L1112-15 à L1112-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire précise ensuite sa position, en rappelant notamment les nombreuses réunions organisées lors de l'élaboration du PLU, avec l'INRA, le CAUE, et note qu'il n'y avait pas de refus du projet à ce moment-là. De même qu'il était fait état du projet lors des dernières municipales et que ce dernier s'inscrit dans la continuité du programme global porté par son équipe.

Monsieur le Maire précise que la concertation s'achèvera le jeudi 8 septembre 2022, à 19h.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la question. Au terme des 45 mn d'échanges,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, avec deux voix contre,

- **DECIDE** de ne pas donner suite à la demande de « consultation pour avis des électeurs » portant sur la question « Etes-vous favorable à la création de la Z.A.C « les Prè de la Dysse » formulée par le collectif « Montpeyroux sans ZAC » sur le fondement des articles L1112-15 à L1112-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Départ de Françoise LUSCHKA : 18h45

Objet : Demande de subvention – 3^{ème} tranche Eclairage Public

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le diagnostic réalisé par Gignac Energie et les propositions de travaux d'amélioration du parc d'éclairage public.

Ces travaux peuvent s'effectuer par tranche et sont subventionnés par le Syndicat Hérault Energie.

Deux tranches ont été réalisées. Il propose d'en effectuer une troisième cette année, par le remplacement des lanternes vieillissantes par des platines à LED avec un module d'abaissement du flux programmable, aux postes « Cimetière » et « Mazes », ainsi que la pose de deux candélabres aux Monuments aux Morts

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de réaliser une troisième tranche de travaux d'amélioration du parc d'éclairage public, pour un montant de 22 855 € HT,

SOLLICITE Hérault Energie pour une subvention au taux le plus élevé possible,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Fonds de concours CCVH – Avenue du Rosaire

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'aide intercommunale mise en place par la communauté de communes Vallée de l'Hérault et qui consiste à attribuer un fonds de concours aux communes de plus de 1 000 habitants ne bénéficiant pas des dispositifs Bourg-Centre ou Petites Villes de Demain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de déposer un dossier auprès de la CCVH pour les travaux de l'Avenue du Rosaire, pour un montant de 345 808.30 € HT, portant sur des aménagements de voirie et le pluvial,

SOLLICITE la CCVH pour un fonds de concours le plus élevé possible,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Tarif repas cantine scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'augmentation du prix des repas de la cantine scolaire payés par la commune au prestataire de services « Délices traiteurs » à compter du 1^{er} septembre prochain. Ce dernier augmente de 3,26 € à 3,50 €, soit + 7,4 %.

La commission « Ecole Enfance Jeunesse » a été consultée pour avis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Objet : Adhésion au contrat de mission d'appui du CDG 34 pour les risques professionnels des agents

Monsieur Le Maire expose qu'il a été sollicité par le centre de gestion de l'Hérault au sujet des obligations en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que de médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale issues des articles 2-1, 4 et 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié imposant aux collectivités territoriales et établissements publics de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité, de désigner des assistants de prévention et, le cas échéant, des conseillers de prévention (AP-CP), et de désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité (ACFI).

Il peut être satisfait à ces obligations en désignant un agent en interne, ou en passant convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34) propose une mission permettant de soutenir la collectivité dans la mise en œuvre de sa démarche de prévention des risques professionnels afin d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

Les prestations du CDG 34 peuvent consister, notamment en :

- *un accompagnement à l'évaluation des risques professionnels en vue de l'élaboration du document unique,
- *un accompagnement à l'évaluation des risques psycho sociaux en vue de l'intégration dans le domaine unique
- *un accompagnement dans la mise à jour du document unique et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action,
- *un accompagnement à tout projet administratif ou technique relatif à la prévention des risques professionnels,
- *une assistance sur les domaines de la santé sécurité avec la mise à disposition d'outils, de documents et procédures adaptés à la collectivité et l'appui d'une personne qualifiée sur des thématiques particulières :

- risques psychosociaux (RPS),
- ergonomie,
- métrologie d'ambiance physique (bruit, ventilation, vibration...),
- prévention du risque chimique,
- médiation pour la résolution à l'amiable des conflits interpersonnels,

*une information, sensibilisation des élus, des encadrants ou des agents sur des thématiques préventions.

*La mise à disposition par le CDG 34 d'un assistant de prévention pour les collectivités ou établissements de moins de 20 agents.

*la mise à disposition par le CDG34 d'un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI).

*La mise en place du dispositif signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, ou d'agissements sexistes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de confier au CDG 34 la mission permettant de soutenir la collectivité dans la mise en œuvre de sa démarche de prévention des risques professionnels afin d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels proposée par le CDG 34,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Objet : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation du service périscolaire et notamment le service du repas de midi. Il propose de créer un emploi pour la personne en charge de la cantine : réception des repas du traiteur, mise en place de la salle de restauration, service puis nettoyage et remise en état des lieux après et ce chaque jour scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de créer, à compter du 1^{er} novembre 2022,

- un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 25/35^{ème} d'un temps complet, afin d'assurer le fonctionnement de la cantine scolaire, ainsi que le nettoyage hebdomadaire des nouveaux bâtiments de la mairie et de la médiathèque,

DIT que le tableau des effectifs sera mis à jour,

CHARGE le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Rétrocession à la commune des parcelles cadastrées section E n° 929 et section C n° 1144

L'adjoint à l'urbanisme expose qu'à l'occasion d'un acte de vente entre particulier, il est apparu que la régularisation d'une parcelle destinée à être rétrocédée à la commune dans le cadre d'un alignement, n'a pas été actée (C 1144 Chemin des Tieulières).

Par ailleurs, un autre alignement (E 929 Chemin des Combettes) nécessite d'être acté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE les rétrocessions au profit de la commune de Montpeyroux des parcelles cadastrées : section C n°1144, et section E n° 929,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes notariés à intervenir, et de manière générale à effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Groupement de commande – Marché télécom

Monsieur le Maire rappelle l'action de la CCVH consistant à proposer un schéma de mutualisation dont l'intérêt économique est de regrouper certains achats au sein d'un même marché.

La commune fait partie du service de mutualisation pour les fournitures et services de télécommunications et d'acquisition d'équipements mobiles, pour lequel il convient de relancer une procédure d'appel d'offres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le lancement de la procédure d'appel d'offres adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique., en vue de la passation d'un accord cadre à bons de commande d'une durée de 2 ans, renouvelable deux fois 1 an par tacite reconduction, pour la contractualisation d'abonnements à une gamme de services de télécommunications,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché afférent ainsi que toute décision concernant ses avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**Objet : Schéma de mutualisation –
Désignation des membres de la CAO pour le marché « informatique et télécom »**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le schéma de mutualisation des services mis en place par la communauté de communes et auquel la commune adhère et plus particulièrement celui afférent aux systèmes d'information et de télécommunication.

Un nouveau marché doit être lancé pour 2022 et il convient de désigner un représentant de la collectivité pour faire partie de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) présidée par la Communauté de communes en tant que coordonnateur et constituée d'un représentant de chaque membre du groupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DESIGNE Madame Cathy GIL, en tant que titulaire et Monsieur Bernard JEREZ en tant que suppléant pour siéger au sein de la CAO du groupement de commandes pour la passation de marchés informatiques et télécoms.

CHARGE Monsieur le Maire d'en informer les services concernés.

Objet : Opération 8 000 arbres – Campagne 2022

Monsieur le Maire rappelle l'engagement du Département, en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. C'est dans ce cadre qu'il a lancé l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault » visant à faire don aux communes d'arbres pour promouvoir l'espace public et encourager les communes à intégrer des arbres dans leurs projets d'aménagements.

Ces plantations ont vocation à être affectées à l'usage du public ou à un service public communal (écoles maternelles et élémentaires, voies communales, aires de jeux, places publiques, autres espaces publics communaux), celles-ci étant cédées à la commune à l'amiable et à titre gratuit.

Il est entendu que la commune sera responsable de leur entretien, contribuant ainsi à la réussite de l'opération par la qualité et le suivi des prestations liées à la prise de la végétation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la cession à l'amiable et à titre gratuit, sans déclassement préalable, conformément à l'article L 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques de 95 arbres.

S'ENGAGE à entretenir ces arbres,

AFFECTE ces plantations aux espaces publics communaux suivants :

- Parking du Couvent,

- Aire de l'Estagnol et autres

AUTORISE Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la Commune tous les actes relatifs à la mise en œuvre de cette action.

Objet : Dissolution ASA Massif de la Seranne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ASA Massif de la Seranne a cessé toute activité sur le plan comptable depuis 2018. Son Président n'est pas en capacité de réunir une assemblée générale pour la dissoudre, aussi Monsieur le Préfet a mis fin à l'exercice des compétences de cette ASA, et a nommé un liquidateur. Ce dernier a pris contact avec la mairie pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège social de cette ASA étant en Mairie de Montpeyroux, c'est à cette dernière qu'il appartient de délibérer pour approuver les modalités de reprises des soldes du bilan dans sa propre comptabilité, de procéder si besoin aux régularisations budgétaires et comptables non soldées ainsi que de prévoir une convention de dissolution entre les partenaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la dissolution de l'ASA du Massif de la Seranne,

ACCEPTE d'incorporer dans le patrimoine communal les biens lui appartenant.

ACCEPTE de transférer le solde du compte 515, sur le budget de la commune,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la convention de dissolution à intervenir, ainsi que pour effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : RQSP 2021 – Elimination déchets ménagers

Monsieur le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service et transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP de l'élimination des déchets ménagers pour l'année 2021. Il est consultable sur le site du Syndicat Centre Hérault.

Le conseil municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2021.

La séance est levée à 19h30



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

Les anges gardiens de l'été...

Qui n'a pas été choqué par les incendies de cet été ? Des incendies qui ont ravagé des hectares de forêts... Alors, il m'a semblé naturel de vous faire découvrir Charles-Henri Marquez, animateur du Comité Communal de Feux de Forêt (CCFF) de Montpeyroux.

J'ai rendez-vous avec Charles-Henri un lundi à 10h. Apprenez qu'il est Lieutenant-Colonel à la retraite, après 39 ans au service de la France. Vous pouvez être sûrs qu'une fois n'est pas coutume, j'ai été ponctuelle ! Pour tout vous dire, je suis entrée dans son jardin au moment même où les cloches sonnaient 10h, sous le regard bienveillant d'un Charles-Henri détendu et souriant. Dans l'armée, il passait la majorité de son temps en mission, loin de



Charles-Henri Marquez

loi 1901 puisque « le chef, c'est le maire ». Bernard Jerez, l'élus responsable, s'assure que le comité dispose des moyens nécessaires à ses missions, notamment un véhicule. Et Charles-Henri joue le rôle d'animateur faisant l'interface entre la mairie, les bénévoles du comité montpeyrouzien et l'association départementale des CCFF de l'Hérault. A sa création, le comité ne comptait que 9 bénévoles, quand aujourd'hui ils sont 32 de Montpeyroux, Arboras, Saint Jean de Fos, Saint André de Sangonis et Clermont l'Hérault : « et la plus jeune n'a que 18 ans ! » Je suis étonnée de découvrir que le comité de Montpeyroux regroupe des bénévoles d'autres villages : chaque village n'a-t-il pas son propre comité ? « Non, dans le secteur, seul Montpeyroux en a mis un en place. Et comme nous bénéficions du point de vue du pic Baudille, nous surveillons bien sûr toutes les communes alentours ! » Car oui, le souci de préserver notre environnement des feux prime.

L'amour de leur cadre de vie, de la nature, c'est ce qui anime tous les bénévoles du comité, Charles-Henri le premier : « En 1984, 1 800 hectares ont brûlé à Montpeyroux. Cela m'a brisé le cœur... La forêt où je jouais gamin, tout avait brûlé ! Aujourd'hui, ça a repoussé mais ce n'est plus la même forêt... » Voilà le moteur de Charles-Henri, ce rappel perpétuel des catastrophes qu'il souhaite éviter par son engagement au sein du CCFF. Cet investissement est tel, que Charles-Henri a même été vice-président de 2012 à 2019 de l'association départementale des CCFF de l'Hérault, et assurait alors la coordination des actions des CCFF avec la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les Sapeurs-Pompiers et l'Office Nationale des Forêts. Imaginez donc, Charles-Henri en réunion avec ces huiles : préfet, colonel des sapeurs-pompiers... « Oh ! J'avais l'habitude de traiter à ce niveau dans mon métier... » Il me dit

“ C'est opérationnel et bénévole !

Montpeyroux. Il a été, entre autres missions, observateur-négociateur pour l'Union Européenne et l'ONU. Alors, lorsqu'il s'est retrouvé à la retraite, c'est-à-dire à temps plein à la maison, cela a été difficile : une sensation de passer de l'action à l'inaction. Donc quand le maire de l'époque (Monsieur Claude Carceller) lui a proposé en 2011 de devenir l'animateur du Comité Communal de Feux de Forêt (CCFF) de Montpeyroux, c'est avec plaisir qu'il a accepté « C'est parfait car c'est opérationnel et bénévole ! »

Ainsi, le CCFF de Montpeyroux a été créé en 2011 par le maire de l'époque, Claude Carceller, et son conseil municipal. Ce n'est donc pas une association

Pour nous contacter : echo.montpeyroux@gmail.com

“ L'amour de la Nature

ça tout naturellement. Pour lui, c'est dans l'ordre des choses de mettre à disposition ses compétences pour le bien commun. J'admire cet homme, cette force tranquille qui recentre aussitôt la discussion sur les bénévoles. « Le plus important est que je rendais compte aux bénévoles. J'informais sur la mise en œuvre de la politique de reforestation et d'ouverture de pistes. » Alors bien sûr je l'interroge : si cela lui tenait tant



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

à cœur, pourquoi avoir arrêté ?
« Mon âge me rattrape... C'est beaucoup d'investissement en plus de l'animation du comité de Montpeyroux. » Et oui, comme beaucoup de retraités qui s'engagent dans le bénévolat, il ne faut pas oublier cette fable de La Fontaine *Le lièvre et la Tortue*, et se préserver pour aller loin en un sens. Car si l'association départementale demande un investissement tout au long de l'année, le comité de Montpeyroux est surtout actif pendant la saison estivale de mi-juin à mi-septembre. Il y a peu d'activités en dehors.

Et quelles sont-elles d'ailleurs les activités d'animateur ?
« J'accueille les nouveaux bénévoles et leur commande leur tenue, je vérifie que les personnes inscrites aux formations (gratuites et dédiées aux bénévoles des CCFF) les ont bien réalisées, je récupère la radio en début de saison, je forme les bénévoles à la procédure radio, à la topographie sur carte et je leur donne des éléments de langages. Pour l'organisation des patrouilles, je m'appuie sur Philippe Ruffin. » La radio ? Ah oui, je suppose que les bénévoles ont une ligne directe avec les pompiers ? « Non. La radio est en lien avec le siège de l'association départementale où se trouve un permanent qui tient les minutes des événements

des jours de surveillance : le matin, les bénévoles se signalent ; Et ensuite, au cours de la journée, ils ne signalent que les fumées qu'ils sont en capacité de positionner avec certitude. Tout est noté. » Donc ils signalent à la radio et c'est bon ? « Non, ils appellent aussi le 18, s'identifient en tant que bénévoles du CCFF et sont ensuite en ligne avec le centre opérationnel des pompiers. » Puis, en fonction, les pompiers déploient ou non leurs forces. Et ça arrive que ce soit même l'inverse : « parfois les pompiers appellent directement la patrouille, via le siège, pour vérifier des feux déclarés par des touristes » Notez que grâce à Charles-Henri et les bénévoles du CCFF de Montpeyroux, c'est 3 à 5 départs de feux avérés signalés dans le secteur par an... Merci les bénévoles !

“ Ils remercient pour le travail réalisé

Et bien sûr, les missions des bénévoles ne s'arrêtent pas là : ils surveillent la mise en application de l'arrêté de 2002 qui interdit de faire du feu, ils sensibilisent les visiteurs au pic Baudille sur les moyens déployés dans la prévention et la lutte contre les incendies dans l'Hérault « Rien que pour les deux mois d'été, cela coûte 5 millions d'euros ! » Quel

budget énorme ! Et tellement triste quand on sait que la majorité des feux sont issus d'incivilités (comme le mégot jeté). Charles-Henri me raconte même qu'« une fois, en montant au pic, nous avons vu deux véhicules arrêtés dans la montée d'Arboras et de la fumée. En fait, c'était des anglais qui faisaient bouillir de l'eau pour le thé ! Nous les avons bien sûr informés de l'interdiction, et demandé de l'éteindre » Quelle inconscience ! Cela souligne l'importance de la sensibilisation. « Je dirai que 90% environ des gens s'intéressent et remercient pour le travail réalisé ». Charles-Henri se redresse « Oui, je suis fier des bénévoles, de leur dévouement et du travail bien fait... toujours avec le sourire ! »

L'aspect humain : Charles-Henri se soucie autant des bénévoles que de mère Nature. « J'ai récemment commandé une étude sur les risques électromagnétiques étant donné que les bénévoles sont sous l'antenne toute une journée, et ce, 2 à 3 fois par saison. J'ai d'ailleurs reçu les résultats : les ondes mesurées sont 10 fois plus faibles que la norme. » Voilà de quoi rassurer les bénévoles, nos concitoyens et les touristes ! Merci à Charles-Henri pour ce moment de partage autour du rôle essentiel qu'a le CCFF grâce à l'engagement de ses bénévoles !

Pauline

CHARLES HENRI MARQUEZ SE DÉVOILE

Je cite deux mots : Charles Henri m'indique celui qui correspond le mieux à sa vision des missions du CCFF.

ATTENTE **ENNUYEUSE** ou **PATROUILLE STRESSANTE** ? *Aucun car les patrouilles sont ni ennuyeuses ni stressantes : nous allons à la rencontre des touristes !*

CONTACT du FEU ou DES **HOMMES** ? *Des hommes ! C'est un enrichissement par notre binôme et les rencontres.*

PRESERVER la NATURE ou **SAUVER** des **HABITATIONS** ? *Préserver la Nature. En un sens, sauver les habitations c'est préserver la Nature.*

REPLACER ou **COMPLÉTER** les **pompiers** ? *Compléter bien sûr. Pompier est un métier*

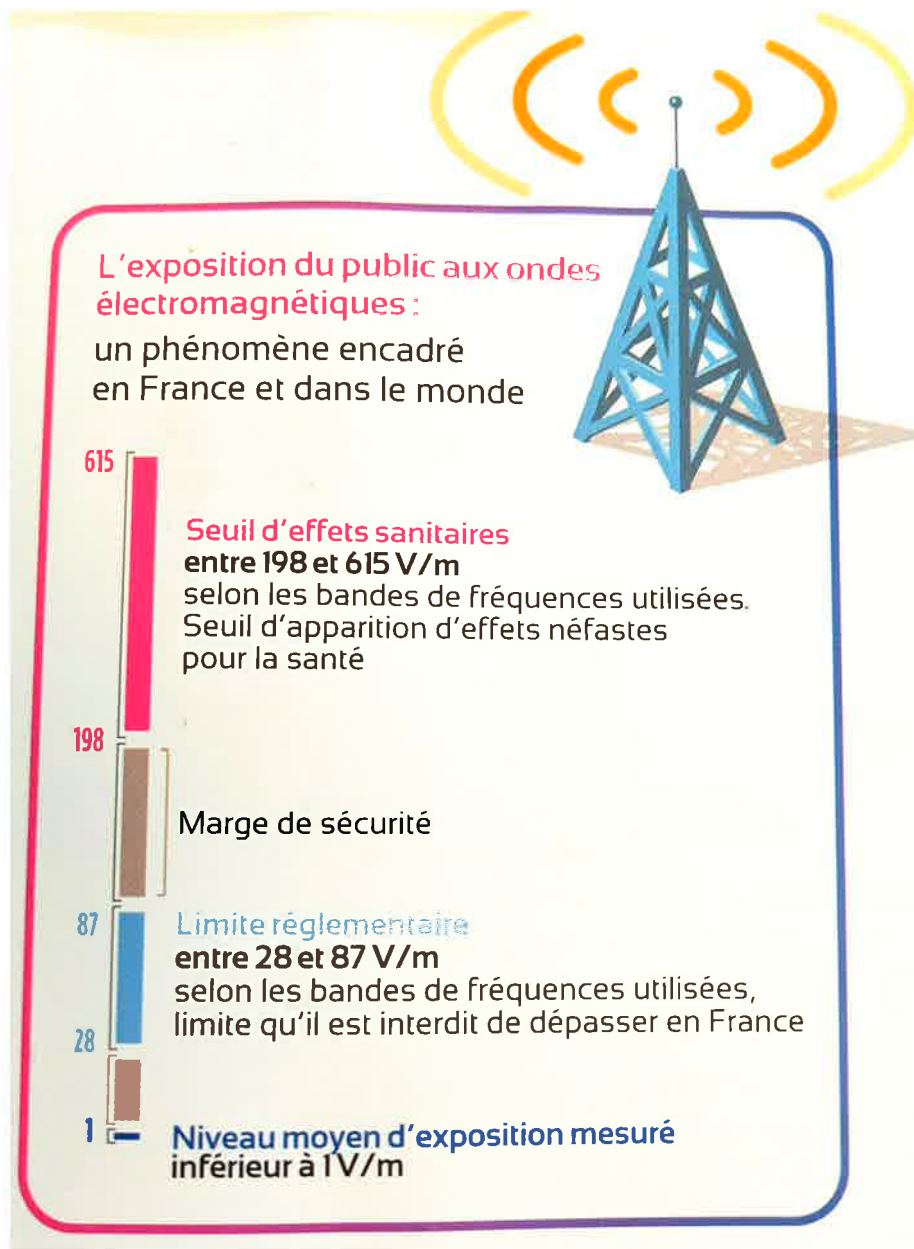
CAMPER pour la **GLOIRE** ou **SURVEILLER** dans l'**OMBRE** ? *Surveiller dans l'ombre, et il faut y rester ! On ne coûte rien à la République et on ne demande rien.*

Pour nous contacter : echo.montpeyroux@gmail.com

COMITE COMMUNAL DE FEUX ET FORÊTS

Pollution électromagnétique sur la commune

Les bénévoles du comité communal feux de forêts se posaient la question, en surveillant à partir du Pic ST Baudille, quant à la pollution électromagnétique qu'ils pouvaient recevoir ; ce doute étant créé par la présence de nombreuses antennes sur le site de TDF. La société EXEM a effectué les mesures en septembre 2022 à la demande de l'animateur par l'intermédiaire de la mairie.



La mesure retenue est de 8,5 volts par mètre. Vous ne risquez donc rien en venant au pic, profiter de ce beau panorama. La réponse pourra ainsi être donnée aux nombreux visiteurs qui posent la question. Le technicien est resté deux heures et cela a été l'occasion d'échanger à propos des compteurs communicants, puisque c'est le cœur de métier de cette entreprise.

° Il n'est pas question dans cet article de prendre position pour ou contre ces compteurs, il s'agit uniquement de rendre compte de données objectives, car dans ce domaine, chacun fait comme il l'entend. Sur 800 mesures réalisées à 20 cm des compteurs communicants, plus de 50% d'entre elles n'ont pas détecté de rayonnement malgré un temps de mesure d'une heure. En effet les compteurs Linky ne rayonnent pas en continu. Pour l'autre moitié des mesures, des niveaux maximaux de 3,7 volts par mètre, ont été relevés, soit des valeurs 20 fois inférieures aux valeurs limites réglementaires imposées

par le décret ministériel de 2002.

Ces valeurs limites réglementaires, comme le montre le schéma ci-dessus, sont comprises entre 28 et 87 V/M qu'il est interdit de dépasser. Les nouveaux compteurs d'eau sont aussi communicants car il n'y a plus de relevé physique. Vous pouvez obtenir toutes les informations utiles sur le site internet de l'ANFR ou en tapant simplement pollution électromagnétique.

° Source ANFR, agence nationale des fréquences.

POINT INFO LE PROJET DU NOUVEAU QUARTIER « LES PRES DE LA DYSSÉ »



“ Dans ce point info, vous découvrirez les étapes liées au futur chantier du quartier des Prés de la Dysse. Ce déroulé montre combien ce projet est encadré. Je mets au cœur de ce projet la qualité architecturale, paysagère, ainsi que le social. Il se déroulera sur les dix années à venir, tout cela pour maintenir la dynamique de notre village.



”

DERNIERS ÉVÉNEMENTS



Réunion publique

Le 22 juin 2022, Mr le maire Claude Carceller et son conseil municipal, accompagnés du bureau d'études Philippe RUBIO, présentèrent à la population montpeyroisienne le plan d'aménagement définissant les principes d'organisation de l'espace et de la circulation. Cette proposition avait été construite selon les objectifs partagés par les élus : conserver l'esprit architectural de notre village *rue* et désengorger la circulation du cœur village.



Clôture de la phase de concertation

Jusqu'au jeudi 8 septembre, les montpeyrois et montpeyroises ont pu se rendre en mairie consulter le dossier du projet du nouveau quartier, et transmettre leurs remarques et interrogations.



Conseil municipal

Le 29 septembre 2022, le conseil municipal a arrêté le bilan de la concertation. Des réponses ont été apportées à l'ensemble des questions reçues, et Mr le maire souligne que certains retours ont permis de faire évoluer le projet. Ce jour-là, le conseil municipal a également arrêté la création du nouveau quartier selon l'outil « ZAC », et a autorisé Mr le maire à mettre en place la procédure de consultation des aménageurs.



CHIFFRES CLEFS

26 843 m²

Surface cessible, c'est-à-dire surface destinée à la parcellisation, puis à la revente pour la construction des logements. La surface de plancher des logements bâtis est estimée à 9 510m², soit 35% de la surface cessible.

28 228 m²

Surface d'espaces verts publics, incluant la surface des bassins de rétention paysagers.

8 900 m²

Surface de voirie public : certains espaces de voirie disposeront de revêtement perméable, comme par exemple les espaces de stationnement public.



COMMISSION

Dans le cadre de la mise en place d'une Zone d'aménagement concerté, la commune a mis en place une commission constituée des élus suivants :

- Bernard JEREZ
- Claude GOUJON
- Catherine GIL
- Virginie GUSTAVE
- Jim CARTIER

PROCHAINES ÉTAPES...

Appel d'offre et choix d'un aménageur

Le Maire met en place l'appel d'offre qui permettra ensuite à la commission « ZAC » de présélectionner de façon éclairée plusieurs aménageurs. Les aménageurs présélectionnés seront alors admis à présenter une offre détaillée qui pourra être ensuite négociée. Dans l'appel d'offre, la municipalité va définir les contraintes imposées à l'aménageur par exemple en termes de matériaux, mobiliers, etc. dans l'aménagement des espaces verts, de la voirie, du stationnement public, ...

Une fois que l'aménageur aura été choisi : un cahier des charges à destination des futurs acquéreurs de parcelles du nouveau quartier sera travaillé en collaboration avec la municipalité, et accompagné d'un bureau d'études. Ce cahier des charge définira les contraintes urbanistiques et paysagères que les futurs propriétaires devront respecter.



Défibrillateurs

La commune de MONTPEYROUX

s'est dotée de 3 défibrillateurs

- . sous les Halles
- . Parvis Mairie
- . Salle Des Micocouliers

Le Conseil Départemental nous rappelle que toute publicité est interdite sur le Domaine Public

(Articles R418-3 et 5 du code de la route)

Les affichages sont rigoureusement interdits sur les panneaux directionnels ainsi que sur les plantations d'alignement sous peine de verbalisation



AGENDA de JANVIER

DIMANCHE 8 JANVIER : vœux du Maire

SAMEDI 21 JANVIER : Repas des aînés



LE C.C.A.S. DE MONTPEYROUX VOUS INFORME :

A partir du 2 novembre, pour accéder aux déchèteries vous aurez besoin d'un badge. Vous ne savez pas comment vous le procurer, vous avez des difficultés ou pas à l'accès à l'informatique, **PAS DE PANIQUE**, le C.C.A.S. peut vous aider.

Contactez-nous au 06 17 84 66 23.



**CINÉMA-
ALAIN
RESNAIS**

Si vous avez 70 ans et plus, le CCAS vous offre une place de cinéma **GRATUITE** pour la séance du 9 décembre à 18h.

Comment faire ? Il vous suffit de vous présenter à la salle du Micocoulier, le jour "J", avec votre pièce d'identité.

Pas besoin de vous inscrire à l'avance.

En janvier, le CCAS, en partenariat avec l'ADMR, vous proposera des **ATELIERS** et animations gratuitement.

- Initiation à l'informatique : savoir utiliser du matériel informatique (fonctionnement, clavier, souris, internet, fichiers à recevoir et ouvrir, fichiers à envoyer, photos, gestion des e-mails, cloud, mise à jour, skype...).

6 séances vous seront offertes, tous les 15 jours, le mardi de 14h à 16h, à partir du 10 janvier.

- Plusieurs autres ateliers vous seront proposés à partir du mois de mars. Prochain programme sur le prochain écho de Montpeyroux.

- Pour tout renseignement ou pour vous inscrire contactez-nous. **ATTENTION**, les places sont limitées



Dès le mois de janvier, les mères Noël du CCAS passeront rencontrer nos aînés de 80 ans et plus.

L'occasion, cette année encore de leur souhaiter les vœux en leur offrant une boîte de chocolats.

Le C.C.A.S. à votre écoute :

Vous avez besoin d'aide ou de conseils ? Vous ne savez pas vers qui vous adresser ? Vous êtes confrontés à des difficultés ? Nous pouvons vous aider.

Nous essayerons de vous conseiller, vous orienter vers la solution la plus adaptée

N'hésitez pas
à nous contacter au :
06 17 84 66 23



NOËL EN SEPTEMBRE

UNE ŒUVRE DE MICHEL BLAZY

LE DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 À 11H00

À LA MAIRIE DE MONTPEYROUX (34)

INAUGURATION D'UNE ŒUVRE ISSUE DE LA COMMANDE POUR DES ŒUVRES TEMPORAIRES ET RÉACTIVABLES POUR L'ESPACE PUBLIC À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE PORTÉE PAR LE CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES (CNAP) EN PARTENARIAT AVEC LE VILLAGE DE MONTPEYROUX ET L'ASSOCIATION LES CHAMPS D'UTOPIES



MARCHE DE NOËL

MONTPEYROUX

ÉGLISE
SAINT-MARTIN
DU
BARRY

DIMANCHE
4
DÉCEMBRE
2022

DE
10H00
À
17H00

LE PETIT TRAIN
DE NOËL
VOUS ACCOMPAGNE
À PARTIR DE LA
PLACE DU
VILLAGE

15h00 ARRIVÉE DU PÈRE NOËL
EN RAPPEL DE L'HORLOGE
SUR LA PLACE DU VILLAGE
DISTRIBUTION DE FRIANDISES



**DES CADEAUX ORIGINAUX,
UN MARCHÉ D'ARTISANS
CRÉATEURS**

Renseignements Mairie de Montpéroux — Tél : 04 67 96 61 07



VILAVIGNE
CASTELBARRY

5 PLACE
FRANÇOIS
VILLON 34150
MONTPEYROUX



VOUS INVITE À SON

**1ER MARCHÉ DE
NOËL
NOCTURNE**

LES FROMAGES D'EMMANUELLE LE FOOD
TRUCK LE RAPH'NE LES HUITRES DE J. S. LES
ACCRAS ET PUNCH COCO DE BAPOU...
LES BOIS DE LA GARRIGUE LE SAVONNIER DE
SAINT JEAN DE FOS CAROLINE LA
POTIÈRE LILINE DE SAINT
GUILHEM SHESHANNA MADAME AUBÉPINE
HERBORISTE AUDREY DE PICADILLY...



**VENDREDI 16 DÉCEMBRE
DE 17 À 21H**

LA VENUE DU PÈRE NOËL



TRAVAUX AVENUE DU ROSAIRE



Comme vous avez pu le constater, les travaux de l'avenue du Rosaire ont repris pour se terminer fin Janvier si la météo le permet. La circulation est fortement perturbée car pour le bon déroulement des travaux et la sécurité des ouvriers la voie a dû être à nouveau fermée. Après une première phase durant laquelle les réseaux humides, eau et assainissement, ont été remplacés et les lignes électriques et téléphoniques enfouies, la deuxième phase concerne la réalisation des aménagements de surface et des réseaux d'eaux pluviales.

Dans le même temps, le parking du couvent sera agrandi pour accueillir un peu plus de véhicules et une borne pour le rechargement de deux véhicules électriques installée. Les toilettes publiques autonettoyantes initialement prévue à proximité de la salle du Rosaire seront finalement, pour des raisons techniques, mises en place sur le parking du couvent.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, ce n'est qu'un mal pour un bien et le résultat n'en sera que plus apprécié.



Merci aux spéléos bénévoles de Montpeyroux qui sont intervenus sur la tour de l'horloge pour rétablir l'éclairage à leds pour les fêtes de fin d'année.

Encore une fois ils ont répondu présents BRAVO ET MERCI.



UNE AIRE DE LAVAGE A MONTPEYROUX



Ce mardi 8 novembre 2022 après-midi, Claude Carceller, maire de Montpeyroux, a accueilli les viticulteurs et viticultrices de Montpeyroux afin d'envisager avec eux un projet d'aire collective de remplissage/rinçage de pulvérisateurs et de lavage de machine à vendanger ; et ce, en présence de : Christophe AUVERGNE (Conseiller Agroéquipement et Numérique de la Chambre d'agriculture Hérault), Maeva CARRERE (Chargée de mission au Syndicat mixte Fleuve Hérault), Samy SOYAH (Chargé de mission Ressource Eau à la Communauté de Communes de la Vallée Hérault), François BOUDOU (Président de la cave coopérative Castelbarry et du Syndicat du cru Montpeyroux) et Pauline CURTAN (Conseillère municipale en charge du projet). Avec ce projet, la commune de Montpeyroux réaffirme son soutien à la filière viticole qui façonne les paysages autour du village, tout en s'engageant dans la protection de la qualité de l'eau, or bleu du territoire de la commune avec la source du DRAC qui alimente Montpeyroux et également Arboras, Saint Jean de Fos et Lagamas.

Une infrastructure qui facilitera le respect de la réglementation

La quinzaine de viticulteurs et viticultrices présents à la réunion d'information ont apprécié « qu'enfin on s'intéresse à ce problème ! ». Que ce soit pour les coopérateurs de la cave coopérative Castelbarry ou pour les indépendants, le projet est très intéressant : il leur permettra de « se mettre aux normes » et « enfin travailler proprement » selon leurs termes.

Car si la gestion de leurs effluents est un souci pour eux, la réalisation d'une aire de lavage impose également des contraintes en termes d'emplacement comme par exemple être à plus de 100m d'une habitation, ou de surface nécessaire... Ce qui malheureusement ne permet pas à tout un chacun de mettre en place individuellement un tel dispositif. C'est le cas par exemple du Mas des Quernes : « Notre domaine est au centre du village, et il est donc impossible pour nous d'avoir une aire individuelle. » Et il n'est pas le seul dans ce cas-là... Une aire collective est donc à leurs yeux la meilleure solution.

Une mobilisation qui doit se généraliser

Si les viticulteurs et viticultrices présents à la réunion ont montré une volonté ferme de s'engager dans le projet, ils ne représentaient malheureusement qu'une minorité des vignerons et vigneronnes de Montpeyroux. Afin d'optimiser l'investissement nécessaire pour la réalisation d'une aire de remplissage de pulvérisateurs et de lavage de machine à vendanger, l'ensemble de la profession doit maintenant se mobiliser et s'engager dans le projet. Pour cela, ils sont invités à remplir un questionnaire (disponible en mairie) qui permettra à la municipalité d'évaluer le dimensionnement de l'aire à envisager afin de répondre aux besoins de ses viticulteurs et viticultrices. Une étude de faisabilité sera ensuite réalisée sur 3 zones du village : le terrain communal de l'Estagnol, les terrains communaux vers Puech-Auger et la zone du futur hameau viticole.

LA PROPRETÉ : L'AFFAIRE DE TOUS



Ces derniers temps, nous sommes affligés de constater que les incivilités se multiplient et affectent la propreté des espaces publics de notre village !

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN...

Les crottes de chien semblent aujourd'hui pousser sur le bitume de nos rues et nos trottoirs, et transforment toute promenade en parcours d'évitement de crottes ! **Merci aux propriétaires**, lors de crottes imprévues dans le village, de **ramasser** ces dernières afin de laisser nos rues et nos trottoirs propres.

AUX OUBLIEUX DU TRI...

Au-delà des déchets épars que nous retrouvons malheureusement dans notre village, nous constatons également des dépôts de déchets aux pieds même des colonnes de tri ! Il est donc à rappeler que la commune dispose de colonnes de tri afin d'y déposer le verre (colonne de tri verte) et les emballages et papiers (colonne de tri jaune). **Charge aux montpeyrousiens et montpeyrousiennes de mettre dans la colonne adéquate ses déchets en vrac (c'est-à-dire sans sac !)**



Retrouver en mairie le guide du tri des déchets.

LA MAIRIE S'ENGAGE DANS LA SENSIBILISATION DES MONTPEYROUSIENS ET MONTPEYROUSIENNES A L'ENJEU DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La mairie organise en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault une visite du site d'enfouissement de Soumont et de la plateforme de compostage collectif d'Aspiran le 25 mars 2023. Cette visite est ouverte à tous les montpeyrousiens et montpeyrousiennes, âgés de 18 ans ou plus et dans la limite des places disponibles. La priorité sera donnée aux membres du bureau d'une association montpeyrousiennne et aux commerçants de Montpeyroux.



La commune de Montpeyroux et le groupe Energie de la démarche Montpeyroux 2030 ont amorcé ensemble une réflexion autour d'un projet d'installation photovoltaïque en toiture qui serait co-porté par la commune et un collectif citoyen.



Dans le cadre de ce projet, tous les montpeyrousiens.e.s intéressés.e.s par le sujet sont les bienvenus.e.s pour participer à la réflexion et au montage du projet afin qu'il soit le plus adapté à notre village et ses habitants.



Pour prendre contact, merci d'utiliser les coordonnées suivantes :
energie.montpeyroux2030@mailo.com
06 16 90 21 32

Les avancées de ce projet seront publiées au fil de l'eau dans les prochains Echos de Montpeyroux.

Le groupe de travail « Projet Photovoltaïque » est accompagné par l'association Energies Citoyennes Locales et Renouvelables. Le réseau ECLR, soutenu par la Région Occitanie et l'ADEME, accompagne les collectivités territoriales et les habitants qui s'engagent pour reprendre la main sur la production d'énergie.



SAMEDI 25 MARS 2023

VISITE GRATUITE *sur inscription*

Organisée par la municipalité, en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault



Où vont vos déchets ?

Venez découvrir les deux sites où sont gérés vos déchets de cuisine du bac vert et vos déchets résiduels du bac gris.

8h **Rendez-vous** sur le parking de la mairie-médiathèque pour un départ en bus vers :

- **ASPIRAN** : projection d'un diaporama en salle puis visite de la plateforme de compostage collectif
- **SOU MONT** : visite du site d'enfouissement des déchets résiduels

Retour prévu vers 13h

Pensez à venir en tenue adéquate et muni de d'une gourde d'eau.

Inscription en mairie du 2 janvier 2023 au 10 mars 2023 – 20 participants maximum – Ouvert à tous les montpeyrousiens et montpeyrousiennes de 18 ans ou plus (priorité aux associations et commerçants)



MEDIATHEQUE

VOS LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE A
DOMICILE

**livraisons le lundi de
15h à 16h15**

***lundi 14 novembre
lundi 28 novembre
lundi 12 décembre***



Médiathèque de Montpeyroux

R.D.V. **BACKGAMMON**



Initiation, Perfectionnement, Parties...

À partir de 17h les jeudis 27 octobre
10 et 24 novembre
8 et 22 décembre

Informations et réservation : 04 67 44 29 15 ou
mediatheque@montpeyroux34.com



Café lecture

Médiathèque
Vendredi 20 janvier
à 15h00

Venez partager vos lectures !

Spectacle pour tout-petits

Médiathèque Montpeyroux

Vendredi 16 décembre 10h

Dynamique, joyeux, rythmé et poétique, le spectacle **Ensemble**, mêle chanson, danse et conte. Ce spectacle de la Cie La Gamme est un duo de théâtre musical, pétillant et coloré, sur les thèmes de la coopération et du partage.

Les deux amies musiciennes y tissent des chansons au fil de leurs différences et racontent des histoires d'entraide et de complicité.

Elles s'inspirent de nombreuses influences et sonorités du monde : forro brésilien, musiques arabe, japonaise, indienne ou yiddish...

Infos et réservation : 04.67.44.29.15 ou mediatheque@montpeyroux34.com



RENCONTRE AVEC PHILIPPE JALBERT
Atelier d'illustration 6-8 ans

Mercredi 1er février • 16h30
Médiathèque de Montpeyroux

Atelier pour les 6-8 ans « à la manière de »... où toutes les questions sont
Philippe pourra montrer ses recherches, ses croquis et les illustrations !

Infos/réservation : 04.67.44.29.15 ou mediatheque@montpeyroux34



Tatiana Chartrain
**Urgence climatique :
 atelier participatif**

Dimanche 5 février 15h
Médiathèque Montpeyroux

Réservation sur www.billetweb.fr ou motsparleurs@cc-vallee-herault.fr ou 04 67 44 29 15

Tout public à partir de 12 ans

Durée : 1h30

De Barbie au punk, la prise de conscience de Tatiana Chartrain est écologique et politique. Face à l'urgence écologique, depuis 50 ans, nous n'avons fait que « des petits pas ».

Un atelier pour passer à l'action et mettre en évidence nos compétences et nos capacités à agir.

Un temps collectif pour ne pas rester seul face au sentiment d'angoisse que l'urgence climatique peut faire surgir.



Redondaine, Gigi Bigot

Médiathèque Montpeyroux

Samedi 11 février 18h

Réservation sur www.billetweb.fr ou motsparleurs@cc-vallee-herault.fr ou 04 67 44 29 15

Tout public à partir de 6 ans

Durée : 50'

C'est l'histoire d'un village où les enfants ne veulent pas se coucher le soir.

Etonnant, non ? Heureusement, au milieu de ce village, coule la jolie Vilaine. Or, la Vilaine a une fille qui s'appelle Redondaine. Redondaine a un sac et dans ce sac, des histoires qu'elle a rapportées du monde entier !

Parents, voici la solution : ne sermonnez plus, ne menacez plus, ne paniquez plus, appelez à votre secours Redondaine et hop, le tour est joué ! Vous verrez, vos enfants s'endormiront comme de bons petits diables anges, bien sûr.



L'association « Dysse Animée » a organisé le 1^{er} octobre son concert « Dysse Dança » qui a été, cette année encore, un beau succès. Les nouveautés de trois groupes musicaux de style très divers et d'une scène ouverte ont bien plu.

Un grand MERCI aux nombreux bénévoles, ! Grâce à leur aide, la préparation et l'organisation de cette manifestation ont été facilitées.

DU RÊVE POUR NOËL

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'association propose deux événements.

Les «Fenêtres de l'Avent» du 1^{er} au 24 décembre 2022

Tel un calendrier de l'Avent, chaque soir, du 1^{er} au 24 décembre, une nouvelle fenêtre s'illumine quelque part dans les rues de Montpeyroux. Elle vient s'ajouter aux fenêtres déjà éclairées les jours précédents. Ainsi, le 24 décembre, 24 maisons seront vêtues de leur féerie de Noël. Ne manquez pas de vous inscrire et de réserver votre date ! Puis de venir découvrir les différentes créations et partager ce moment de fête.



(Pour tout renseignement : 06.88.09.55.87)

Spectacle gratuit le Samedi 17 décembre 2022

Le Spectacle de Noël - « MYTHOLOGIES » de la Compagnie Papier Machins - Théâtre d'objets à tendance clownesque pour la rue et la salle à partir de 7 ans.



Samedi 17 décembre à 17h30
(durée 1h15) –
Eglise du Barry,
Inscription recommandée !!!
Tél : 06.21.79.74.74



Enfin ! Enfin, les vignerons de Montpeyrroux ont pu renouer avec leur tradition après deux années blanches dues à la pandémie. C'est dimanche 16 octobre que se sont déroulées les Régala des, repas gastronomique destiné à mettre en valeurs leurs plus belles cuvées sublimes par la créativité d'un grand chef. Pour ce 10ème anniversaire, ce n'est pas un cuisinier qui a officié à l'église du Barry, mais quatre !

Ces enseignants au Centre de Formation Continue de l'Institut Paul Bocuse à Écully sont Meilleurs Ouvriers de France (MOF), concours prestigieux qui vise à récompenser des talents exceptionnels. Très peu sont élus ! Cette distinction leur permet d'arborer un col bleu, blanc et rouge sur leur veste de cuisine.

Lors de ce repas d'exception auquel ont participé plus de 120 convives, chaque chef avait proposé un plat signature qui reflétait son identité, sa génération, son parcours, les tendances et les références de son époque. La réalisation, comme chaque année, a été confiée au traiteur Gauthier Hille, une autre pointure dans son domaine, puisque c'est lui, en binôme avec le chef de cuisine de l'Institut Paul Bocuse, qui représentera la France au concours du meilleur traiteur du monde à Lyon en début d'année prochaine.

Les vignerons avaient proposé leurs meilleures cuvées en AOP Montpeyrroux aux côtés de quelques vins blancs essentiellement servis à l'apéritif. Pour mémoire, l'appellation ne concerne que les vins rouges. Certains avaient sorti pour l'occasion d'anciens et rares millésimes. Le maître sommelier Georges Gracia, également président de l'Union de la Sommellerie Languedoc-Roussillon, a réussi fort habilement à proposer des accords, souvent évidents mais aussi parfois surprenants, avec les plats des chefs. Cette année encore, le repas s'est terminé par une standing ovation pour le chef Sébastien Charretier, représentant de l'Institut et pour le traiteur.



**Rendez-vous a été pris
pour une nouvelle édition,**

**Rendez-vous désormais bien
ancré le troisième dimanche
d'octobre**





SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
CHASSE
MONTPEYROUX - ARBORAS - LAGAMAS

Depuis de nombreuses années, nous nous efforçons de sécuriser au maximum les zones de chasse :

- Installations de plusieurs miradors pour des tirs plus fichants.
- Ouverture des zones de tirs pour une meilleure visibilité.
- Déplacement de certains postes plus en hauteur pour des tirs plus sécurisés.
- Suppression des postes jugés trop dangereux.
- Entretien de quelques portions de sentiers GR.
- Tolérance « zéro alcool » est appliquée depuis de nombreuses années.

Bien sûr, le risque zéro n'existe pas, mais nous faisons le maximum pour nous en approcher.

AMIS RANDONNEURS, PROMENEURS, VÉTÉTISTES ET AUTRES SPORTIFS,

il est fortement conseillé de :

- Porter des couleurs claires, vives et d'éviter de faire du hors piste dans les zones signalées « chasse en cours »

Si vous avez une remarque ou une suggestion, n'hésitez pas à joindre la mairie qui transmettra.

LA DIANE DE MONTPEYROUX SOUHAITE QUE TOUS LES USAGERS DE LA NATURE PARTAGENT LEURS PASSIONS AU SEIN DU REMARQUABLE ESPACE NATUREL DE NOTRE VILLAGE DANS LE RESPECT DES UNS ET DES AUTRES

MERCI A TOUS

DIANE DE MONTPEYROUX, ARBORAS, LAGAMAS

L'Association St Etienne Au Cœur

L'Association St Etienne au Cœur a organisé son pique-nique annuel le jeudi 11 Août à côté de la chapelle de St Etienne.

Les festivités ont commencé vers 19h45 autour d'un apéritif où les membres de l'association ont renoué leur amitié après les années covid.

Les enfants du hameau ont préparé un spectacle des « 3 petits cochons ». Le public a apprécié les masques, costumes et mise en scène de ces comédiens en herbe à l'intérieur de la chapelle.

Ensuite le pique-nique tiré du sac a été partagé à l'extérieur de la chapelle accompagné par le son du piano et des voix. En effet la scène ouverte a eu un grand succès et les talents des membres de l'association ont été nombreux et bien applaudis jusqu'à tard dans la nuit.



CONCERT SOS UKRAINE

L'Association Saint Etienne Au Cœur a organisé un concert de soutien à l'Ukraine le 1^{er} mai 2022 à 18h en l'église du Barry.

L'assistance a été enchantée par la musique des époques anciennes et modernes au piano et à la clarinette. Les quatre musiciens Zoé et Rémi Tronc, Ninon Romain et Timothy Cullen ont été rejoints par Léa Holtom sur une danse orientale envoûtante, le tout chapeauté par Chloé Sanchez en « maîtresse » de cérémonie.

Le programme virtuose a été applaudi par plus de 200 personnes et les recettes (2000€) ont été versées à la Croix Rouge – SOS Ukraine pour soutenir la cause des Ukrainiens victimes de la guerre.

Dans l'assistance se trouvaient plusieurs Ukrainiens réfugiés qui ont été particulièrement touchés par l'évènement et l'ambiance solidaire ressentie autour de la situation critique de l'Ukraine.

A l'issue du concert une tombola a été tirée avec trois lots d'une valeur totale de plus de 500€ donnés par les commerçants, artisans, et vignerons de Montpeyroux et alentour.

Il y avait aussi quatre artistes-peintres,

Sally Scott, Rebecca Holtom, Annette Barth et Eithne Jordan

qui ont donné chacune une œuvre qui était en vente au profit de cette même cause.

A la clôture de l'évènement une dégustation des vins par Villa Dondona a été appréciée.

Un grand merci à toutes les personnes devant et derrière la scène pour leur aide et support, en faisant de cette soirée un succès.



Bonjour à toutes et à tous

Une nouvelle année commence pour notre association. Malgré la COVID et ses conséquences en dents de scie, nous avons tenu le cap en 2022

- Activités de l'atelier dès que possible en respectant les consignes d'hygiène
- Exposition de nos œuvres pendant les vacances scolaires de Pâques
- Sorties en car sur la journée, une à la Bambouseraie,
l'autre sur Sète avec diner spectacle au cabaret, l'Après-midi et balade commentée sur les canaux.

Deux journées réussies qui nous ont fait un peu oublier l'ambiance COVID de ces derniers mois.

A VENIR

- L'Atelier a repris le chemin tous les lundi après-midi hors vacances scolaires salle du couvent de 14h à 17h.

Vous pouvez venir nous voir, passer un moment avec nous et pourquoi pas vous essayer gratuitement aux différentes techniques même si vous n'êtes pas Adhérent

Si quelques anciens ont réduit leur activités nous nous sommes enrichis de nouveaux peintres au talent prometteur.

Vous aurez l'occasion de les découvrir lors de l'expo à venir

Tournons nous vers l'avenir:

- Expo pendant les vacances de Pâques 2023.
- Prochaines sorties sur la journée ouvertes à tous les adhérents ou pas.
- Braderie de tableaux programmée au couvent le 18 DECEMBRE 2022

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

MME M.F GOUJON Port 0676538603

A BIENTÔT



Les jardins partagés “on sème”

rencontrent un franc succès !

Les jardins partagés de Montpeyroux sont en service depuis mars dernier.

Ils se composent de 16 parcelles toutes occupées : 7 de 30m² et 9 de 15m².

Chaque parcelle est attribuée à un jardinier qui la cultive et récolte les fruits de sa production.

Il dispose également d'une parcelle collective où des actions avec l'école et le CCAS sont en cours d'organisation.

Les jardins sont ouverts à tous. Dès lors qu'un jardinier-adhérent à l'association est présent, n'hésitez pas à passer le portillon !

Pour l'arrosage, nous sommes raccordés à l'eau de récupération du puits.

Les jardiniers ont pu organiser des événements ouverts au public:

en juin : un atelier compost/ échange et don de plants;

en octobre : une soupe aux cailloux.

Le 13 décembre prochain : à partir de 18h aura lieu un concours de soupe.

N'hésitez pas à venir goûter et donner votre avis!

Pour obtenir une parcelle, une liste d'attente a été créée; n'hésitez pas à vous faire connaître si le projet vous intéresse. Vous pouvez simplement adhérer à l'association pour participer à des ateliers collectifs, aider à l'organisation des événements...

Pour nous contacter: on.seme.a.montpeyroux@gmail.com ou par téléphone 06 77 75 19 54



En ce mois d'octobre, une dizaine d'adhérents de l'atelier mémoire a participé à « Mémoire du goût » activité proposée par Cécile en cœur d'Hérault.

Lors du 1^{er} atelier, Cécile nous a présenté diverses essences soumises à notre odorat comme chez les grands parfumeurs. Ainsi nous avons reconnu ou pas, divers arômes (épices, fleurs..) tel que celui de l'amande amère qui, dans nos mémoires a rappelé à certains la colle blanche d'écolier de notre enfance...

Le premier jeudi, nous avons visité une chèvrerie à Nébian où une cinquantaine de chèvres broutent dans la garrigue alentour. Les chèvres de la race Rove aux cornes torsadées et au pelage soyeux donnent un lait riche et crémeux, base d'excellents fromageons.



Le jeudi suivant nous étions accueillis chez "Miel Rouquette" à Paulhan. L'apiculteur nous a présenté un film sur la vie des abeilles

mettant l'accent sur leur utilité et leur devenir. Nous avons dégusté différents miels dont ceux de lavande, de garrigue et des Pyrénées, les ruches étant déplacées durant l'été dans différentes régions selon leur période de floraison.

Nous avons terminé nos sorties par la visite du Moulin de la Garrigue à St André de Sangonis qui recevait les premières olives de la saison destinées à l'obtention de l'huile. Le maître des lieux nous a présenté les machines nécessaires au lavage, au pressurage, à la décantation et au filtrage.



La visite s'est terminée par la dégustation de 7 à 8 huiles obtenues au moulin. Chacune d'elles, d'un goût subtil ou prononcé a éveillé nos papilles.

Tous les participants ont grandement apprécié ces sorties chez les producteurs locaux en cœur d'Hérault.

Rappel : Loto et goûter des Rois le 14 janvier 2022

Assemblée générale : le 11 février 2023



"On Plante" - Une action collective pour les arbres

Depuis maintenant 2 ans, le groupe "On Plante" issu de l'association "Montpeyrroux 2030" s'est donné pour objectif de penser au Montpeyrroux de demain par l'intermédiaire des arbres et de la biodiversité. Notre objectif est avant tout de planter des arbres et de rassembler les villageois autour de cet acte simple, gratifiant et concret qu'est la plantation. Il consistera aussi bien sûr à se porter garant de leur bonne santé et de faire le nécessaire pour que ceux-ci prennent tous racines et puissent un jour offrir de l'ombre et des fruits.

Notre première réalisation a été la création d'un verger diversifié subventionné par la commune et planté derrière la mairie. Une trentaine d'arbres fruitiers originaux du pourtour méditerranéen (amandiers, abricotiers, plaqueminières, grenadiers, pommiers...) ainsi qu'une centaine de plantes indigènes ont pu être plantés dans la bonne humeur par une quarantaine de personnes bénévoles le 22 Janvier 2022.

Lors de cette première action, notre groupe s'est renforcé de ces bénévoles ayant participé aux plantations et souhaitant voir évoluer le village dans ce sens collaboratif et écologique.

Notre deuxième projet cette année sera la création de haies, nichoirs d'oiseaux et d'insectes pollinisateurs. Pour ce faire, nous avons été sélectionnés au concours Hérault'Haie organisé par l'association Paysarbre.

En février

nous vous proposerons un nouvel éco chantier avec la plantation d'une cinquantaine d'arbustes.

Des cours de plantations seront donnés à cette occasion et nous comptons aussi sur la présence de certains "anciens" du village pour des cours de greffe.

Un repas partagé permettra aux nouveaux venus de nous rencontrer.

Pour recevoir les infos, envoyez vos coordonnées à arbresfruitiers.montpeyrroux2030@gmail.com

Dans le cadre d'un futur projet nous sommes à la recherche de photos d'arbres du village. Jeunes ou anciens, la seule importance est la place que cet arbre a su créer dans l'objectif et le cœur du photographe.

arbresfruitiers.montpeyrroux2030@gmail.com

Groupe appartenant à l'association Montpeyrroux 2030

TRIBUNE LIBRE

Les fêtes de fin d'année approchent. Après un été exceptionnellement chaud et qui s'est prolongé jusque fin octobre, les températures ont enfin entamé leur déclin, nécessaire à une bonne reconstitution de la nature. Mais gardons-nous d'oublier trop vite cet été caniculaire, marqué par la sécheresse et les restrictions d'eau. Parce que les spécialistes du climat sont unanimes : de tels épisodes vont, non seulement se reproduire mais être de plus en plus fréquents. Et, dans les années à venir, la problématique de l'eau ne cessera de s'imposer. Nous l'avions largement abordée lors de la campagne des municipales en affirmant que l'eau deviendrait, au XXI^e siècle, l'« or transparent » tout comme le pétrole est devenu l'« or noir » au siècle dernier. Avec des répercussions multiples, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif, jusque dans l'économie viticole. Certes, Montpeyrroux a une ressource qui apparaît aujourd'hui comme conséquente. Son réseau d'eau potable est d'ailleurs interconnecté avec ceux de villages voisins, permettant ainsi une louable solidarité : si un village manque d'eau, les autres font en sorte de pallier ce manque. Mais il est évident, désormais, que les restrictions vont se multiplier dans les années à venir. Tellement évident que nous cherchons de nouveaux captages pour faire face à la croissance ! Un peu comme on cherchait, il n'y a pas si longtemps, de nouveaux puits de pétrole au lieu de réfléchir aux économies d'énergie...

Ce tableau pourrait paraître un bilan bien sombre et pourtant, la fin d'année apporte aussi de belles perspectives : d'abord, on a vu que, dans plusieurs pays, les électeurs ont su marquer leur refus des solutions extrêmes et accorder leur vote à des candidats qu'ils jugeaient plus respectueux des institutions. Ils ont ainsi refusé de capituler devant le pire. Ensuite, on constate que, malgré les premières conséquences directes de la guerre comme l'inflation et la hausse des prix, les grandes démocraties maintiennent un soutien ferme à l'Ukraine face à l'agression meurtrière dont elle fait l'objet. Autant de signes d'espoir.

Finalement, qu'il s'agisse de climat, de démocratie ou de solidarité : tout n'est qu'une question de choix. Alors, pour ceux que nous aurons à faire en 2023, n'oublions pas l'héritage laissé aux générations à venir.

Françoise et Félix Luschka, élus de « Montpeyrroux pour tous »

PAROLE



D'après mon dictionnaire favori, la Parole c'est la faculté de parler propre à l'être humain : le langage. Ça tombe bien, ma langue étant le seul endroit de mon corps indemne de rhumatismes, je prends la parole.

Parole est un mot auquel colle bon nombre de qualificatifs. Ils peuvent être négatifs : "sans parole", muet, renégat, menteur ; nous baratiner : "paroles en l'air" ; nous faire mal "paroles mauvaises, méchantes, blessantes"... Mais ils peuvent aussi nous aider à surmonter les moments difficiles de notre vie : "paroles apaisantes, d'amitié, d'affection, d'encouragement."

Il fut un temps, révolu depuis fort longtemps, où "donner sa parole" était un engagement d'honneur tenant dans ces mots "je te donne ma parole". On scellait ainsi des marchés sur les foires, on faisait un serment, on prenait un engagement.

Certaines paroles sont restées célèbres. Notre bon vieux Jules, (César de nom et de titre) est connu pour son "Aléa Jacta Est", qui ne veut pas dire : "je tombe la veste" ou "je laisse tomber", mais bien au contraire : "le sort en est jeté", lorsqu'on prend une décision cruciale, quelles qu'en soient les conséquences.

Il y a aussi les Paroles des chansons, plus ou moins intelligentes mais bien souvent ironiques. (Dalida "Parolé, parolé, parolé") qui peuvent se traduire par "cause toujours mon mignon". Celles des poètes Jacques Prévert est l'archétype des paroles imagées : on peut imaginer sans peine l'oiseau dans sa cage (Pour faire le dessin d'un oiseau) extrait de son recueil simplement intitulé "Paroles".

Enfin, il y a les paroles que l'on entend à la Télé, dans des débats sans fin, émises par des convaincus du "tout savoir sur tout", adeptes du "je suis le seul à détenir la vraie vérité (Pléonasme mais véridique.) Paroles insipides, plates, mille fois répétées, tellement soporifiques que la Sécurité Sociale devrait nous rembourser l'électricité que l'on utilise dès qu'on allume notre poste T.V. Avec ces débats, plus besoin de tisanes, décoctions et autres succédanés pour trouver le sommeil. Il me suffit de m'installer confortablement dans un canapé et d'attendre les doux ronflements de l'homme de ma vie qui ne manquent pas de s'élever à côté de moi dans les cinq minutes qui suivent le début de l'émission. À ce train les pharmacies et herboristeries vont faire faillite.

La paroles est un bien précieux pour le bien vivre ensemble. Utilisée à bon escient elle instaure un climat d'entente et d'amitié sans lequel l'homme ravalé à un rang plus bas que l'animal peut retourner vivre dans une caverne.

MOANGI

